

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

1er octobre 2014

## TRANSITION ÉNERGÉTIQUE - (N° 2230)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

**AMENDEMENT**

N ° 1874

présenté par

M. Abad, M. Fasquelle, M. Albarello, Mme Rohfritsch, M. Straumann, M. Hetzel, M. Vitel,  
M. Chartier, M. Daubresse, M. Morel-A-L'Huissier, M. de Ganay, M. Breton, M. Decool,  
M. Gandolfi-Scheit, Mme Grommerch, M. Sturni, M. Luca, M. Chevrollier, M. Ginesy,  
M. Courtial, M. Siré et M. Aubert

-----

**ARTICLE PREMIER**

À la fin de l'alinéa 28, substituer aux mots :

« à 50 % à l'horizon 2025 »

les mots :

« , sous réserve qu'il n'y ait aucun impact sur la sécurité d'approvisionnement ».

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Amendement de repli.

Dans un contexte de crise, l'énergie nucléaire renforce la sécurité d'approvisionnement énergétique. La France importe la totalité des énergies carbonées qu'elle consomme. En revanche, pour l'électricité, elle est le pays le plus exportateur en Europe, avec un excédent d'environ 2 milliards d'euros par an<sup>13</sup>. Si l'électricité produite par l'énergie nucléaire devait être remplacée par des centrales à gaz, les importations augmenteraient encore de 20 à 35 milliards d'euros par an. L'uranium utilisé pour produire de l'électricité d'origine nucléaire est importé (500 millions d'euros par an environ<sup>14</sup>, soit 100 fois moins que l'importation d'énergies carbonées). L'uranium représente seulement 5 % du coût de production nucléaire. La France a sur son territoire des stocks stratégiques pour 3 à 5 ans de consommation, et, avec AREVA, poursuit le développement à l'étranger d'un portefeuille diversifié correspondant à 28 années de consommation française<sup>15</sup>. Au total, la moitié des réserves mondiales totales d'uranium se trouve dans des pays politiquement stables, membres de l'OCDE, comme le Canada ou l'Australie.